

## Inscription à la carte

1. Ouvrez votre session Qidigo par le lien : <https://www.qidigo.com/dashboard>.
2. Rendez-vous sur [www.ldhs.ca](http://www.ldhs.ca) et cliquez sur Qidigo en haut à droite de la page (inscriptions en ligne).
3. Cliquez sur « Activités/À la carte ».

Loisirs des Hauts-Sentiers

Loisirs des Hauts-Sentiers est une corporation de loisirs qui s'engage à promouvoir une offre de loisirs variée et accessible sur le territoire de Saint-Émile et de Lac Saint-Charles. Encadré par des intervenants passionnés, qualifiés et professionnels, l'organisme vise, à travers ses activités, à renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité tout en favorisant les saines habitudes de vie dans un climat de confiance, de plaisir et d'apprentissage.

Activités

À la session

À la carte

Abonnements

Contact

Activités à la session

Recherche

Activités de la relâche

Relâche 2020

Plein air, arts, culture, sport, sucrage de bec et surprises sont un aperçu de ce qui attend votre enfant s'il passe la semaine avec nous! Les activités sont offertes en collaboration avec la Ville de Québec.

4. Cliquez sur « Choisir » selon la plage horaire convoitée et défilez la page vers le bas.

À la session

À la carte

Abonnements

Contact

Recherche par activité

Aujourd'hui Précédent Suivant 28/01/2020 — 28/01/2020 Mois Liste

**2 mars 2020**

07:00

Relâche 2020 - Surveillance animée - Lundi am - Lac-Saint-Charles  
07:00 - 08:30 Restrictions 5 ans - 12 ans Places restantes 5+ Choisir

Relâche 2020 - Surveillance animée - Lundi am - Saint-Émile  
07:00 - 08:30 Restrictions 5 ans - 12 ans Places restantes 5+ Choisir

16:00

Relâche 2020 - Surveillance animée - Lundi pm - Lac-Saint-Charles  
16:30 - 18:00 Restrictions 5 ans - 12 ans Places restantes 5+ Choisir

Relâche 2020 - Surveillance animée - Lundi pm - Saint-Émile  
16:30 - 18:00 Restrictions 5 ans - 12 ans Places restantes 5+ Choisir

**3 mars 2020**

07:00

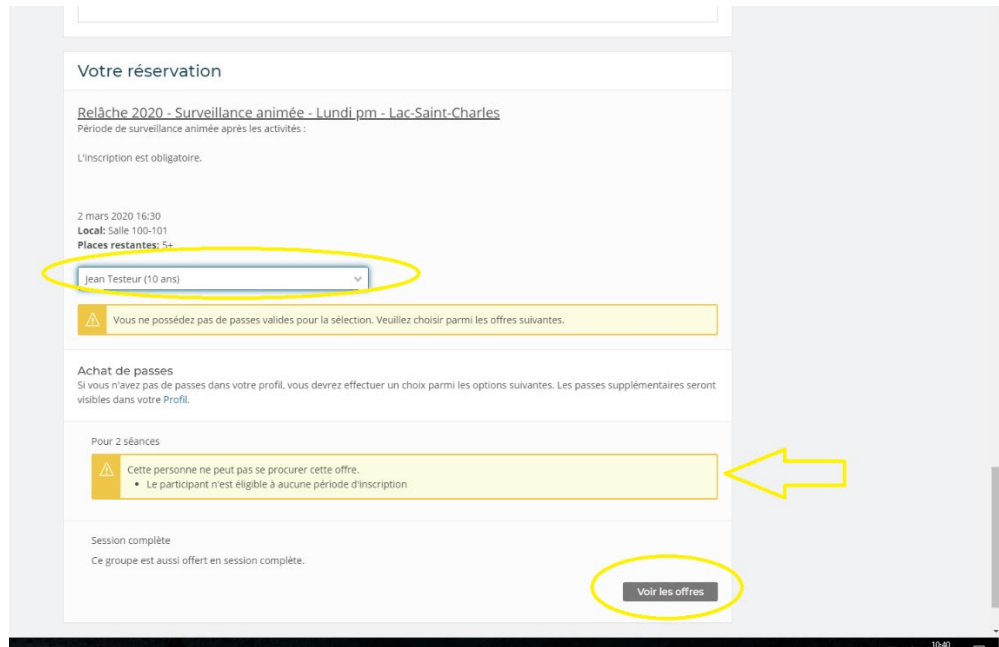
Relâche 2020 - Surveillance animée - Mardi am - Lac-Saint-Charles  
07:00 - 08:30 Restrictions 5 ans - 12 ans Places restantes 5+ Choisir

Relâche 2020 - Surveillance animée - Mardi am - Saint-Émile  
07:00 - 08:30 Restrictions 5 ans - 12 ans Places restantes 5+ Choisir

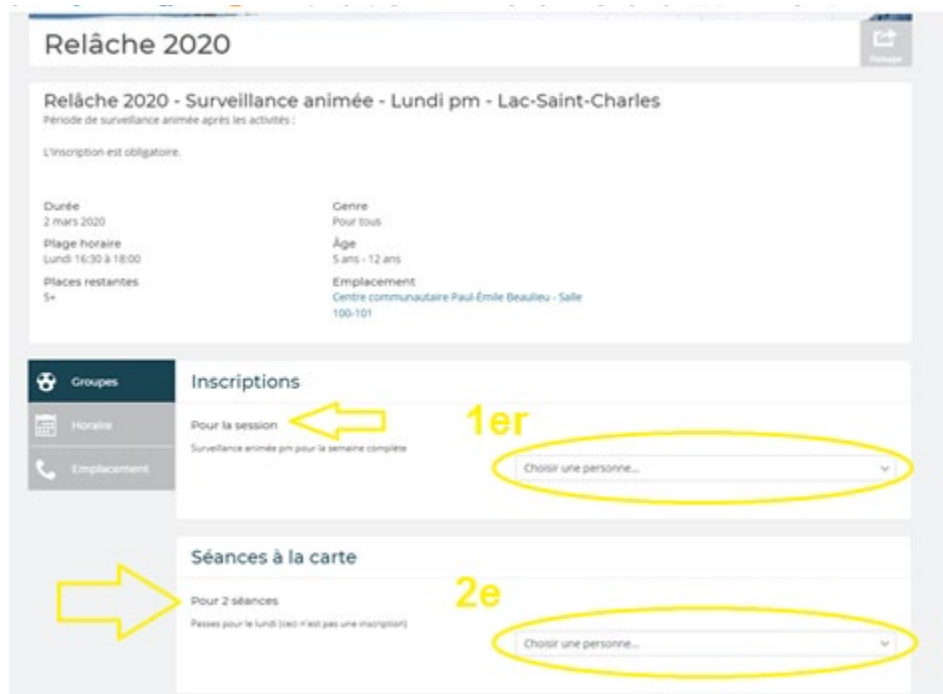
16:00

Relâche 2020 - Surveillance animée - Mardi pm - Lac-Saint-Charles  
16:30 - 18:00 Restrictions 5 ans - 12 ans Places restantes 5+ Choisir

5. Choisissez le participant à inscrire dans le menu déroulant (référez-vous à la procédure pour ajouter un membre de famille au besoin).
6. Abonnez le participant à l'abonnement requis dans l'onglet « Abonnements » sous l'onglet « Activités » si un avis comme celui pointé ci-dessous s'affiche.
7. Cliquez sur « Voir les offres ».



8. Achetez une passe selon les tarifs à la carte disponibles pour le participant à inscrire (sous « Séances à la carte » dans le 2<sup>e</sup> menu déroulant). Le 1<sup>er</sup> menu déroulant est pour la session.



9. Cliquez sur « Profil » en haut à droite de la page (défilez vers le haut au besoin).

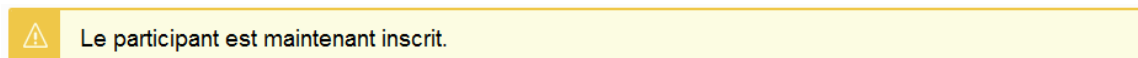


10. Cliquez sur « Activités/Passes ».

Mes passes actives			
Relâche 2020 - Surveillance animée lundi 2 mars - Lac-Saint-Charles Loisirs des Hauts-Sentiers	2 mars 2020 18:00	1/2	Réserver
Relâche 2020 - Surveillance animée lundi 2 mars - Lac-Saint-Charles Loisirs des Hauts-Sentiers	2 mars 2020 18:00	2/2	Réserver
Relâche 2020 - Surveillance animée mardi 3 mars - Lac-Saint-Charles Loisirs des Hauts-Sentiers	3 mars 2020 18:00	2/2	Réserver
Relâche 2020 - Surveillance animée mardi 3 mars - Lac-Saint-Charles Loisirs des Hauts-Sentiers	3 mars 2020 18:00	2/2	Réserver
Relâche 2020 - Surveillance animée mercredi 4 mars - Lac-Saint-Charles Loisirs des Hauts-Sentiers	4 mars 2020 18:00	2/2	Réserver
Relâche 2020 - Surveillance animée mercredi 4 mars - Lac-Saint-Charles Loisirs des Hauts-Sentiers	4 mars 2020 18:00	2/2	Réserver

11. Cliquez sur « Réserver » et cliquez sur « Choisir » selon la plage horaire convoitée.

12. Une confirmation d'inscription apparaît au bas de la page (défilez vers le bas au besoin). Sinon, cliquez sur « Réserver » à la section « Votre réservation ».



13. Cliquez sur « Activités/Horaire » pour confirmer que la séance à la carte se trouve dans l'horaire des activités du participant.